



**DISONS-LE SANS DÉTOUR INUTILE,
PAS D'ENNEMI MAIS UN ADVERSAIRE
COMMUN: L'EMPLOYEUR QUI NÉGLIGE
ET EXPLOITE SES PERSONNELS !**

CIMETIÈRES, Le SUPAP-FSU revendique:

- la gestion administrative des cimetières déléguée, au maximum, aux mairies d'arrondissements ; une réforme en profondeur du système actuel est nécessaire ;
- rattachement des personnels de la surveillance des cimetières à la DPMP et avec le maintien de l'affectation dans les cimetières si tel est le souhait de l'agent (pour info, les personnels de la surveillance travaillant dans les mairies d'arrondissement sont gérés par la DPMP).

Mal payés, pas considérés, isolés, sans perspective d'avenir, pourquoi devrions-nous « avoir le sens du service public » quand le « service public » devient de plus en plus vide de sens pour nous agents des cimetières parisiens ?

L'organisation actuel du service des cimetières n'est, pour nous, agents de terrain, d'aucun intérêt. Nos intérêts individuels et collectifs sont ailleurs !

→ une refonte du régime indemnitaire en équivalence avec celui de nos collègue ISVP

Cette demande est justifiée à plusieurs titres :

la pénibilité psychologique à travailler au quotidien avec la mort. La ville reconnaît les contraintes physiques de certains métiers, mais feint d'ignorer la charge émotionnelle et négative que nous subissons au quotidien : cela est insupportable.

la reconnaissance de la fonction d'accueil des Agents d'accueil et de surveillance par une NBI pour tous, ou, plus précisément une prime spécifique car un même agent ne peut toucher plusieurs NBI.

la généralisation de la prime de contrainte de cycle dont le principe est acquis à la DPMP pour les agents soumis à un changement de cycle de travail.

PAUSE MÉRIDIDIENNE, une situation discriminatoire:

dans les cimetières 1 heure 30 à 2 heures imposées de pause méridienne non rémunérées ! Un scandale absolu et cela pour ne pas embaucher au motif qu'il faudrait alors deux équipes pour couvrir l'amplitude d'ouverture des cimetières : scandaleux !

Tous les autres agents d'accueil et de surveillance de la ville bénéficient de la pause méridienne compté comme temps de travail.

Cette discrimination doit cesser !

L'absence de prise en compte par l'administration de l'impossibilité, pour la plupart des personnels de la surveillance des cimetières, de bénéficier des repas (subventionnés) dans les restaurants municipaux.

Là encore le service central des cimetières, la DEVE et la Ville ne font rien pour les agents de la surveillance !

LA FSU TERRITORIALE
PARIS



ensemble & engagé-es
AU QUOTIDIEN
SUPAP-FSU 6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / syndicat.supap-fsu@paris.fr / 01 44 70 12 80

JARDINIERS

La DEVE semble avoir beaucoup de difficultés pour recruter des jardiniers ; il est vrai qu'être jardinier à Paris si cela fût gratifiant sur le plan professionnel il y a quelques années, cela n'est plus le cas ; comme pour les OSEG, et tous les agents de catégorie C le carcan indiciaire de la catégorie C sclérose l'avenir salarial.

Le manque de respect, l'absence réelles de prises en compte des pénibilités, les primes qui ne sont pas revalorisées, un environnement urbain de plus en plus problématique, etc. Il est évident que depuis quelques années la Ville est plus soucieuse de verdir la communication par le verbe que de s'occuper de ses personnels...

**Un seul moyen de tenter d'avancer sur toutes ces problématiques :
LE SYNDICALISME!**



CATÉGORIE B

TSAM : les Militants syndicaux TSEP de la DPMP issus du corps des ISVP ont fait supprimer la spécialité TSAM à la DPMP marginalisant encore davantage la filière surveillance.

Il faut mettre fin à cette discrimination corporative en créant un débouché en catégorie A pour tous les encadrants des métiers de la sécurité et une égalité du régime indemnitaire...

**Un seul moyen de tenter d'avancer sur toutes ces problématiques :
LE SYNDICALISME!**

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Toujours plus de travail et avec plus de polyvalence pour permettre, tant bien que mal, que les services fonctionnent.

Dans certains services et certaines fonctions la masse de travail est telle qu'elle menace la santé des agents.

Et le télétravail est souvent un facteur d'augmentation du mal être de l'agent et de la solitude du fonctionnaire par un amoindrissement sensible du lien social.

**Un seul moyen de tenter d'avancer sur toutes ces problématiques :
LE SYNDICALISME!**

**LE SYNDICALISME? OUI!
MAIS PAS CELUI DU « DEMAIN ON RASE GRATIS »!
ALORS FAITES LE BON CHOIX!
VOTEZ POUR LE SUPAP-FSU**

www.supap-fsu.org

ELECTIONS PRO 1^{er} → 8 décembre 2022

C'EST TOUT VU!

ON VOTE
SUPAP FSU



- Commission ADMINISTRATIVE Paritaire
- Commission CONSULTATIVE Paritaire
- Comité Social Territorial DEVE
- Comité Social Territorial CENTRAL/Ville de Paris